Le LOCATAIRE

HIVER 2020

BULLETIN DU COMITÉ LOGEMENT PLATEAU MONT-ROYAL

D'après une oeuvre de Bernard Vallée

Ont contribué à la réalisation de ce journal:

Cloé Fortin
Vincent Gariépy
Pierre Guèvremont
Michel Labelle
Serge Lachapelle
Vicky Langevin
Daniel Leblanc
Gabrielle Renaud

Appel aux artistes en herbe du Plateau Mont-Royal

Sortez vos crayons de couleur, papier, plume ou appareil photo, le Comité logement du Plateau Mont-Royal lance un concours artistique pour célébrer son 45e anniversaire !

Inspirez-vous de l'action et de la mission du Comité logement du Plateau Mont-Royal !

L'œuvre gagnante sera la prochaine inspiration pour notre nouveau chandail !
Date Limite: 4 mai
Dévoilement: 7 mai

COMITÉ LOGEMENT
DU PLATEAU MONT-ROYAL

ENJEUX

L'urgence d'agir contre les évictions

Par Vicky Langevin

Locataires, la crise du logement nous dirige vers une autre dérive : Les évictions de masses orchestrées par des spéculateurs sans vergognes. Le Plateau Mont-Royal, de par sa gentrification bien avancée, est depuis longtemps submergé par les reprises de logements, les évictions pour agrandissement ou subdivision et depuis peu, les rénovictions, qui dépassent le cadre légal dans un processus violent et destructeur. Cependant, depuis le début de l'automne, nous vivons sans aucun doute un momentum. Il y a une augmentation inquiétante des cas d'évictions, du jamais vu depuis au moins 6 ans. Entre le 1er avril 2019 et le 1er décembre 2019, le Comité logement du Plateau Mont-Royal (CLPMR) a reçus pas moins de 221 appels de locataires à risque de perdre leurs maintiens dans les lieux.

Vous avez un nouveau propriétaire qui tente de négocier votre départ, prétextant des travaux majeur et des hausses de loyers salées qui s'en suivront? Communiquez dans tarder avec nous et invitez vos voisins à faire de même. Vous avez le droit de réintégrer votre logement et le propriétaire doit respecter les critères de la Régie du logement en matière de hausse de loyer!

Vous avez reçu un avis de reprise de logement ou d'éviction pour agrandissement ou subdivision? Inscrivez-vous à nos ateliers collectifs, n'hésitez pas à prendre contact avec vous, vous avez des droits!

Finalement, **ne signez rien sous la pression**. Vous avez le droit de réfléchir et d'évaluer vos recours avec votre comité logement.

INTERDISONS LES REPRISES DE LOGEMENT ET LES ÉVICTIONS!

LOCATAIRES, MOBILISONS NOUS ET DÉFENDONS NOS DROITS!

Les Caravanes du FRAPRU
Pour du logement social maintenant

FRAPRU

Par Gabrielle Renaud

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) entame une nouvelle campagne « **Pour du logement social maintenant** » afin de faire pression sur le gouvernement provincial pour demander des engagements concrets et immédiats pour la construction de logements sociaux.

Au Québec, la situation du logement n'est pas reluisante et les locataires du Québec ont de plus en plus de difficulté à se loger convenablement. Au Québec, pas moins de 195 635 ménages locataires paient plus de 50 % de leur revenu pour se loger, 244 120 ménages locataires du ont des besoins impérieux de logement et 40 000 ménages locataires, dont 3 265 sur le Plateau Mont-Royal, sont en attente d'un HLM. En 2018, le gouvernement Legault n'a livré que 835. C'est trop peu !

Le 9 juillet dernier, Andrée Laforest, ministre de l'habitation, annonce que Québec veut livrer les 15 000 logements sociaux déjà annoncés, mais non réalisés. Toutefois, les sommes prévues et annoncées par ce même gouvernement sont loin d'être suffisantes pour la réalisation de toutes ces unités. Selon un estimé de l'association des groupe de ressource technique du Québec, il manque 230 M$!!!

Dans l'urgence et face à l'inaction du gouvernement la nouvelle campagne du FRAPRU « Pour du logement social maintenant ! » a pour objectifs :

1) De mettre en lumière les différents problèmes de logements vécus dans les différents milieux, les besoins en logement social et les projets de logements sociaux portés par les groupes ;
2) D'interpeler le gouvernement québécois sur les revendications du FRAPRU en faveur du l ogement social et d'obtenir de sa part des investissements conséquents dans le développement de nouveau projets d'habitations sociale ;
3) D'interpeler le gouvernement québécois pour l'obtention des sommes nécessaires pour la réalisation de la totalité des logements sociaux programmés et que ces logements soient livrés au cours du mandat actuel ;
4) De remettre de l'avant la socialisation du parc locatif et dénoncer la marchandisation du droit au logement.

Dans le cadre de cette nouvelle et importante campagne, le FRAPRU entreprend des caravanes partant de différentes régions du Québec. Après avoir visité des ministres du gouvernement Legault, elles convergeront à Québec, le vendredi 7 février !

Faisons entendre la voix des mal-logéEs !

RÉFLEXION

Pour développer la participation citoyenne

Par Vincent Gariépy

Pour cet article de journal, il m'a été proposé de me pencher sur la question de l'engagement/ participation citoyenne. Je traiterai du sujet sous l'angle de la défense collective des droits et d'éducation populaire. Bien que j'ai moi-même une grande expérience d'implication sociale dans divers milieux, j'ai privilégié une approche plus théorique pour tenter de dépasser la subjectivité de l'expérience. Donc je traiterai de la question par le biais de deux penseurs. Le premier est Paulo Freire (1921-1997) un docteur en pédagogie du Brésil et le second est Yann Le Bossé, un professeur titulaire au département des fondements et pratique en éducation, de l'Université Laval. Bien que je ne prétends pas avoir consulté l'ensemble de l'œuvre respectif de ces deux philosophes j'espère en faire ressortir l'essentiel et de démontrer l'importance de la participation citoyenne.

Libération par la pédagogie

Paulo Freire (1921-1997) Brésilien d'origine a développé une pédagogie comme moyen de libération. Freire jouit de la réputation de fondateur des cours d'alphabétisation et d'éducation aux adultes. Une des bases de la réflexion de Freire ce résume par la maxime suivante : «Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde[1].». Alors pour Freire il n'a pas de hiérarchie du savoir mais un échange de connaissance entre l'élève et l'éducateur (groupe ou individu).

> L'originalité de la démarche de Paulo Freire peut être résumée en quelques points. Tout d'abord il ne s'agit pas uniquement d'apprendre à lire et à écrire, il faut aussi apprendre à décrypter le monde qui nous entoure; selon les propres mots de Paulo Freire, il s'agit de « promouvoir chez le peuple touché par une action éducative une conscience claire de sa situation objective ». Il ne s'agit pas là d'un endoctrinement puisque «le but de l'éducateur n'est plus seulement d'apprendre quelque chose à son interlocuteur, mais de rechercher avec lui, les moyens de transformer le monde dans lequel ils vivent »[2].

Les liens entre cette démarche pédagogique et l'approche des groupes d'éducation populaire semblent évidents. En effet, le savoir des bases militantes devrait être écouté, entendu et mis en action afin de construire un monde meilleur et plus libre.

Libérons-nous par l'action

Yann Le Bossé aborde dans ses recherches : la psychologie des pratiques sociales et éducatives, la psychologie communautaire, les processus fondamentaux et appliqués du développement du pouvoir d'agir (empowerment) des personnes et des collectivités. Pour démontrer l'approche de Le Bossé je me servirai d'une conférence qu'il a faite en France intitulée : L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités. Une alternative au travail social[3] ?

---

[1] (Paulo Freire. (1974), Pédagogie des opprimés suivi de Conscientisation et révolution, Paris: Maspero)

[2] https://www.cairn.info/dans-les-coulisses-du-social--9782749212920-page-23.htm Consulté le 2019-11-19
Rencontre publique avec Yann le Bossé, psycho-sociologue,

[3] Professeur titulaire à l'Université de Laval à Québec et fondateur de l'approche centrée sur le DPA-PC (développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités) Cette rencontre a eu lieu le 28 septembre 2015 au Palais de la femme à Paris, et a été organisée par le collectif Pouvoir d'agiret la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France https://www.youtube.com/watch?v=f3dOEDL60P0 Consulté le 2019-11-19

Pour développer la participation citoyenne (La suite...)

RÉFLEXION

Il est important de souligner qu'une des prémisses de l'approche Le Bossé est un concept philosophique, soit celui de l'homme capable (lire l'être humain capable), emprunté à Ricoeur. L'être humain capable se présente par sa capacité à agir pour améliorer sa condition humaine. Chaque personne a un parcours spécifique et certaines problématiques personnelles peuvent en découler : psychologique, santé, éducation, famille, etc. Ce type de problème peut être résolu par des actions concrètes, comme voir un spécialiste psychologue, médecin ou avocate, etc. D'autres problèmes vécus par la personne découlent de système qui la dépasse et souvent même dépasse la collectivité. Il en sort un sentiment d'impuissance de faire changer les choses : il ne peut ni fuir ni se battre. Ce sentiment d'impuissance est la source de la souffrance de la condition humaine qui peut finir par la détruire. L'objectif de l'approche de Le Bossé est que l'action doit se faire pour que le sentiment de puissance soit retrouvé, capacité à faire changer les choses. C'est en s'activant qu'on se libère sinon on reste sous l'emprise de ce qui nous oppresse : se mettre en action pour changer les choses. On ne s'affranchit pas mentalement il faut faire bouger les choses, d'où l'action.

Il ne faut pas oublier que c'est la personne qui est au centre de la démarche. Surtout quand on intervient sur des groupes de personne. Le collectif n'efface pas l'individu. Le conférencier utilise cette célèbre métaphore « d'apprendre pêcher à quelqu'un », au lieu de lui donner un poisson. Il reprend en disant : « donnons-lui un poisson pour qu'il ne meurt pas de faim avant d'apprendre à pêcher ». Ceci signifie que lors qu'on soutient le développement du pouvoir d'agir d'un groupe ou d'un individu, l'action ne doit pas être conditionnelle, il faut considérer les obstacles naturels à sa réalisation et épanouissement. Pour finir avec cette approche on pourrait s'inspirer de la formule utilisée plus haut : Personne ne se libère seule. Personne ne libère personne. Nous nous libérons collectivement !

Supportons le pouvoir de l'apprentissage pour se libérer et encourager la participation dans nos coopératives d'habitation

La pédagogie de Freire et de l'approche de Le Bossé trouvent écho dans les groupes d'éducation populaire en défense collective des droits, comme un comité logement, et aussi dans les coopératives de logement.

Dans un premier temps avec l'aide au locataire on apprend à connaître nos droits et de mieux comprendre le monde qui nous entoure. Ensuite grâce à la mobilisation politique et à la concertation, on cerne des problèmes qui touchent d'abord l'individu (hausse de loyer) et ensuite le collectif (gentrification). Ensuite, on passe à l'action pour améliorer cette situation qui nous dépasse et semble nous rendre impuissant.

RÉFLEXION

Pour développer la participation citoyenne (La suite...)

En effet, en prenant conscience de notre problématique, on peut ensuite passer à l'action et redevenir l'être humain capable de se battre! Donc de supporter le pouvoir d'action des personnes est primordial et non de leur dire quoi faire et comment le faire.

Dans un second temps, l'approche qui devrait être adoptée dans les coopératives, se basant sur ces modèles, est la suivante. D'abord s'informer pour bien comprendre sa coop. Ensuite au fur et à mesure que la personne, avec l'aide des autres membres de la coopérative, maitrise certaines tâches, ceci l'aide à développer son pouvoir d'agir tout en contribuant au développement du pouvoir d'agir de sa collectivité (coop). L'erreur à ne pas faire est de précipiter une personne (un-e membre) dans la tâche. On doit s'assurer qu'elle à la formation nécessaire et ne pas lui mettre trop de pression, car sinon cela peut nuire à l'action et nuire au développement du pouvoir d'agir de la personne comme membre de la coopérative (collectivité). Il faut apprendre à aller au rythme de la personne et non au rythme que la coop voudrait.

Pour finir je voudrais seulement souligner que j'ai bien aimé travailler sur ce sujet. Étant une personne qui est bien impliquée socialement et aussi membre d'une nouvelle coopérative, j'ai eu parfois l'impression de me rencontrer moi-même et je pourrai mieux comprendre ce que je fais et ainsi mieux développé le pouvoir d'agir de ceux et celles qui m'entourent et de ma collectivité. Il est sûr que je vais continuer de me pencher sur le sujet. Surtout l'homme capable de Ricoeur qui a suscité chez moi étonnement. Je sais que j'ai plus développé l'approche de Le Bossé. Je crois qu'une explication réside dans le fait que Le Bossé est un de nos contemporains chercheurs dans une université québécoise.

La valorisation des rôles sociaux

RÉFLEXION

Par Pierre Guèvremont

J'ai entendu parler en 1973 pour la première fois que des résidents du quartier s'étaient regroupés pour dénoncer l'arrivée d'un projet immobilier. Une dizaine d'années plus tard l'édifice à logements où j'avais par la suite emménagé changea de propriétaires trois fois en l'espace de dix ans; à chaque fois l'édifice doublait de valeur. Depuis vingt ans le phénomène a pris de l'ampleur, le mot ''gentrification'' est apparu dans le paysage urbain. Évictions, reprises illégales de logement, spéculations immobilières, airbnb, changements autorisés d'affectation, harcèlements par le/la locateur/trice jusqu'à ce que le/la locataire doive quitter les lieux, font en sorte que le parc locatif devient de plus en plus sélectif et contingenté.
Le/la locataire a perdu les moyens de contrôler sa qualité de vie au détriment d'un/e locateur /trice qui abuse des lacunes du système politique actuel en habitation pour rentabiliser son investissement au maximum. Et les spéculateurs s'en donnent à cœur joie.

Une manière d'échapper à ce cul-de-sac est d'inverser cette tendance mercantile, c'est-à-dire de valoriser certes l'harmonie des rapports humains mais mieux encore de valoriser les rôles sociaux que chacun/e entretient avec sa collectivité. En effet en s'impliquant dans sa collectivité chacun/e développe son mieux-être et par le fait même celui de sa collectivité.

Le modèle d'habitation en coopérative se prête bien à cet exercice. En effet la structure administrative des coop fonctionne selon un modèle horizontal de gestion. Chaque membre peut apporter sa collaboration, sa participation et ses capacités à l'intérieur d'un ou de plusieurs sous-comités. Le but de l'exercice est d'arriver à concilier son développement personnel avec celui de la coop. Ce n'est pas tant de faire sa tâche et que les espaces communs soient propres en tout temps, '' Voilà ma tâche est faite'', mais surtout de comprendre que la participation de tou/tes/s les membres s'inscrit avant tout dans une structure propice au bien-vivre ensemble. C'est une façon de voir l'avenir ensemble qui a fait ses preuves.

Le développement de l'individu interagit avec l'évolution du groupe, la mosaïque se modifie avec le temps qui passe et apporte son lot de nouveautés et d'ajustements. Et il y en aura d'autres encore… Les résultats obtenus nous mèneront ailleurs.

De la même manière que le/la locataire a perdu sa qualité de vie lorsqu'il/elle a remis la responsabilité de ses devoirs au propriétaire qui en a évidemment pris avantage, ne tombons pas dans le même abîme en s'attendant à ce que la Coop accommode les membres en remplissant les devoirs qui appartiennent aux membres car ces derniers s'éloigneront par le fait même de leur propre profit et en seront perdants en bout de ligne.

Pour leur permettre d'apporter leur contribution et pour en arriver à ce qu'il/elle puisse s'exprimer en toutes connaissances de cause lors des réunions de comités ou de sous-comités les membres doivent vraisemblablement détenir toutes les informations pertinentes à la prise de décisions. Un système adéquat de communication doit refléter nécessairement la transparence des intentions de telle sorte que les mauvaises pratiques pourront être améliorées, corrigées ou même éliminées.

Pourquoi accepterions-nous d'être bernés par la désinformation, la manipulation ou l'unilatéralisme alors que nous déterminons nous-mêmes notre avenir? L'idée derrière l'exercice n'est pas d'atteindre le lustre d'une performance sans faute et exceptionnelle mais bien de donner les mêmes chances à chacun/e d'entre nous de participer à notre bien-vivre collectif.

ENJEUX

Un rapport qui invite à mettre fin au lien colonial avec les Autochtones

Par Serge Lachapelle

Dans un rapport présenté le 18 octobre devant l'Assemblée générale des Nations unies, Leilani Farha, rapporteuse spéciale des Nations unies sur le logement convenable, qualifie les conditions de logement des Autochtones d'abominables. Le rapport se penche sur le manque d'accès à un logement convenable à la fois dans les villes et dans les réserves et son impact sur les droits des peuples autochtones dans des pays tels que le Canada, l'Australie et la Tanzanie.

Dans une entrevue accordée au Devoir, la rapporteuse spéciale souligne entre autres être allée à Régina il y a quelques années et constater une situation comparable à l'apartheid. «La situation était absolument inacceptable. Les conditions de logement y étaient très, très mauvaises. Les gens vivaient extrêmement à l'étroit. Des gens devaient dormir sur des matelas à l'extérieur de leur maison tant le problème du surpeuplement était grave. Je suis certaine que les choses ne se sont pas améliorées depuis lors, parce qu'il n'y a pas eu de politiques pour régler le problème.

La situation est semblable dans le Grand Nord. Elle a recueilli les témoignages de gens qui y dorment les uns après les autres, en suivant un horaire, parce qu'il n'y a pas assez de lits disponibles. Ce n'est pas rare qu'une quinzaine de personnes vivent sous le même toit.

« Les peuples autochtones sont plus susceptibles d'être mal logés et d'avoir des problèmes de santé qui découlent de cette situation, le pourcentage des sans-abri parmi eux est disproportionnellement élevé et ils sont extrêmement vulnérables aux expulsions forcées, à l'accaparement de terres et aux effets des changements climatiques. »

Le rapport met également en évidence les systèmes médiocres d'approvisionnement en eau dans de nombreuses réserves canadiennes.

Il indique que les peuples autochtones vivant au Canada et dans le monde qui résident dans des zones urbaines font face à du racisme de la part de certains propriétaires, ce qui constitue un autre obstacle à l'accès au logement.

Un rapport qui invite à mettre fin au lien colonial avec les Autochtones (La suite...)

ENJEUX

Le rapport mentionne que le manque de logement est un facteur qui exacerbe le problème persistant des femmes autochtones disparues et assassinées au Canada.

« En l'absence d'un logement sûr et décent, les femmes autochtones deviennent souvent la cible de nouvelles violences en raison de leur sexe et de leur identité autochtone ».

Leilani Farha a déclaré que les peuples autochtones – et en particulier les femmes autochtones – devraient être impliqués dans le développement de stratégies pour lutter contre la pénurie de logements.

« Je pense que les gouvernements du monde entier doivent complètement modifier leurs relations avec les peuples autochtones et reconnaître réellement leur autodétermination et admettre qu'il existe des problèmes récurrents auxquels il faut remédier », a-t-elle affirmé.

La relation de type colonial avec les peuples autochtones qui persiste doit prendre fin. Ce n'est pas en phase avec les traités internationaux garantissant les droits fondamentaux. Les solutions valables proviendront des communautés autochtones elles-mêmes. On est loin de cela au Canada, et, bien franchement, un peu partout dans le monde a-t-elle conclut lors de son entrevue.

La publication du rapport à moins de trois jours du vote du 21 octobre montre la grande absente de cette campagne électorale soit les conditions dignes du tiers monde dans lesquelles doivent vivre les Autochtones et les Inuits.

Trois semaines après l'élection des libéraux ceux-ci sont toujours silencieux. Sous la pression des Autochtones et de leurs allié.es qui refuseront de se taire, il y a fort à parier que fidèle à eux-mêmes, les libéraux répéteront leur mantra soit qu'ils ont fait de leur mieux mais qu'ils restent encore à faire.

Cela illustre la nécessité de poursuivre la lutte pour la pleine reconnaissance des droits héréditaires des peuples autochtones qui passe entre autres par le retrait de l'ignoble Loi sur les indiens.

Source: Le Devoir

RECETTE

Recettes réconfortantes Tiramisu aux pommes

Par Daniel Leblanc

Cette recette se fait dans un plat rectangulaire de taille moyenne.

Ingrédients

• 500 g de mascarpone;
• 100 g de sucre;
• 5 œufs;
• 5 pommes;
• 2 paquets de biscuits boudoir;
• De la cannelle au goût;
• Du chocolat noir en copeaux – pour décoration;
• Du schnaps (un bouchon et demi environ);
• Un peu d'eau.

Préparation et cuisson

1- Mélanger ensemble les jaunes d'œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse;
2- Y incorporer le mascarpone et bien assouplir la préparation;
3- Monter les blancs en neige bien (avec une pincée de sel). Les incorporer au mélanger de mascarpone très délicatement.
4- Peler les pommes et les découper en petits cubes;
5- Faire revenir les pommes dans une poêle avec un peu de sucre et de la cannelle;
6- Arrêter la cuisson avant que ça ne prenne l'aspect d'une compote;
7- Dans votre plat étaler une première couche de crème, puis parsemer de pommes et recouvrir de biscuits préalablement imbibés dans l'eau et le schnaps (mettre un bouchon et demi environ).
8- Remettre une couche de crème;
9- Mettre au réfrigérateur 3 heures minimum.

DÉGUSTER CE FABULEUX Tiramisu et décorer le tout de copeaux de chocolat noir, de cannelle et de chocolat en poudre !

Recettes réconfortantes

Granola d'automne aux pommes, noix de Pécan, canneberges et sirop d'érable

RECETTE

Par Daniel Leblanc

Ingrédients

- 300 g de flocons d'avoine;
- 1 pincée de sel;
- Quelques gouttes d'extrait de vanille;
- 2 c. à thé de cannelle;
- 1 c. à thé de muscade;
- 1 c. à soupe de sirop d'érable;
- 150 g de noix de pécan et de graines de courge hachées grossièrement;
- 50 g de canneberges séchées;
- 3 pommes;
- 25 g de beurre.

Préparation et cuisson

1- Préchauffer le four à 300 F;
2- Éplucher les pommes et les couper en petits cubes. Les faire revenir dans une casserole avec le beurre et les épices pendant une dizaine de minutes et ajouter 1 c. à soupe de sirop d'érable ou d'agave;
3- Laisser compoter 10 minutes de plus.
4- Dans un saladier, mélanger le reste des ingrédients, sauf les canneberges et y ajouter les pommes et leur jus;
5- Étaler le mélange sur une plaque de four (ou 2) et enfourner pour 30 minutes en remuant toutes les 10 minutes;
6- Une fois le granola refroidi, ajouter les canneberges et transférer le tout dans un pot en verre ou en plastique.

Cette recette automnale se garde moins longtemps à cause des pommes, donc si tu es seul.e, je te conseille d'en faire des plus petites portions. Tu peux le conserver deux semaines !

LOGEMENT SOCIAL

Un projet collectif

Par Cloé Fortin

Le 20 novembre dernier, le Comité logement du Plateau Mont-Royal (CLPMR) en collaboration avec l'Association du Québec pour enfants avec problème auditif du Montréal régional (AQEPA) et le Centre communautaire de la communauté sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM) soulignaient le lancement de la Maison Ludivine Lachance, un OBNL d'habitation qui verra le jour sur le site de l'ancienne Institution des sourdes.

La Maison Ludivine Lachance est le fruit de 2 ans de travail du comité Institution des sourdes, comité qui fût formé à la suite d'une Assemblée publique sur l'avenir du site. Ce comité est chapeauté par le CLPMR. Il est ouvert et rassemble des membres du CLPMR, des citoyens et citoyennes du quartier, des membres de la communauté sourde, des organismes communautaires et des acteurs intéressés à la question du développement social du site. Le comité revendique que l'Institution des Sourdes demeure dans le domaine social, public et communautaire, et qu'une partie soit destinée au logement social et à des activités par et pour la communauté sourde.

Les demandes de la communauté sourde

• Des logements sociaux pour familles et personnes seules qui répondent aux besoins particuliers en habitation des personnes sourdes;
• Une salle multifonctionnelle;
• Des espaces de bureaux et des locaux pour des organisations communautaires;
• Un musée sur la surdité dans la chapelle.

Mission de la Maison Ludivine Lachance

Offrir en location des unités résidentielles à moindre coût à une collectivité composée essentiellement de personnes sourdes. Elle comporte, en outre, des personnes malentendantes ou entendantes qui partagent avec les personnes sourdes leur langue des signes, leur culture et leurs préoccupations.

Photo: Lancement de la Maison Ludivine Lachance, photographe: François Saillant

Un projet collectif
(La suite...)

LOGEMENT SOCIAL

Qui est Ludivine Lachance ?
Ludivine Lachance est née en 1895 à St-Gédéon de Beauce. Vers l'âge de trois ans, elle perd la vue et l'ouïe, à la suite d'une méningite. Faute de moyens, à une époque où les soins de santé et de services sociaux n'existent pas tels qu'on les connait aujourd'hui, la famille peine à s'occuper d'elle et à assurer sa sécurité. Les parents se voient contraints la majorité du temps à l'enfermer dans une petite pièce de la cuisine.

À 16 ans, le clergé convainc la famille de confier Ludivine aux Sœurs de la Providence. Cette dernière l'amène à Montréal dans une institution spécialisée: l'Institution des Sourdes-Muettes créée en 1864.

Isolée, affaiblie et peu stimulée depuis des années, la jeune Ludivine vit tout un chamboulement dans ses nouveaux lieux, entourée d'étrangères. Elle ne peut communiquer ses sentiments et son désarroi que par des crises de larmes, des hurlements et des coups.
Mais, en quelques mois seulement, elle apprend à communiquer, à réfléchir, à prendre des initiatives, à considérer des concepts abstraits, grâce aux techniques éducatives déployées par les sœurs de l'institution.

Elle vivra ainsi 8 ans à l'Institution des sourdes. Elle mourût en 1918 emportée par la tuberculose.

Impliquez vous !
Vous désirez vous impliquer dans le projet de développement du futur OBNL Maison Ludivine Lachance ?

Vous désirez recevoir de l'information sur la tenue des réunions et l'avancement du projet de la Maison Ludivine Lachance?

Joignez-vous à nous ou communiquez avec nous pour plus d'informations !

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Décembre

18: Atelier reprise et éviction18h

Janvier

8: Atelier reprise et éviction 18h
21: Action contrôle des loyers RCLALQ
22: Atelier logement social 14h
23-24: AG du FRAPRU
25: AG du RCLALQ

Février

5-6-7: Caravanes du FRAPRU
19: Atelier hausse de loyer 14h
19: Comité de mobilisation

Mars

4: Atelier hausse de loyer 18h
19-20: AG du FRAPRU
25: Atelier hausse de loyer 18h
31: AG du CLPMR 18h

Inscrivez-vous à nos activités et défendez vos droits!

COMITÉ LOGEMENT
DU PLATEAU MONT-ROYAL

4450 St-Huber local 328
514 527-3495
clplateau@clpmr.com
clpmr.com